



AVIS PUBLIC

BUDGET 2026

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, **AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shawinigan, que le conseil de la Ville de Shawinigan adoptera le budget pour l'exercice financier 2026 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **mardi 16 décembre 2025, à 16 h 45**, à l'hôtel de ville de Shawinigan, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Shawinigan, ce 4 décembre 2025

Chantal Doucet
Me Chantal Doucet
Greffière